

Conseil de quartier Est

Réunion du 10 novembre 2021

Le conseil de quartier a validé le règlement intérieur et le compte rendu de la précédente réunion.

Un point sur la sécurité figure à l'ordre du jour.

Des permanences de la Police Municipale et de la Police Nationale seront assurées conjointement dans les mairies de proximité dès le début de l'année.

M. DEPARDIEU responsable de la Police Municipale présente le service : 13 agents assurent leurs missions 6 jours sur 7 de 9 heures à 20 heures. Ces missions sont la sécurité routière, la sécurité des citoyens, la salubrité (propreté, environnement). Il s'agit de formaliser les actions du service par rapport aux attentes et aux besoins des habitants. La Police Municipale tend à installer une proximité avec la population.

Le référent Police Population délégué Cohésion Police Population présente ses missions. Retraité de la Police Nationale, il a pour mission première de renforcer le lien entre la Police Nationale et la population. Il s'agit de trouver des solutions aux problématiques que les habitants rencontrent dans leur quotidien. Ce travail de proximité se fera en partenariat avec les bailleurs sociaux, les commerçants, les entreprises.

Des actions de prévention à destination des personnes âgées, des jeunes seront mises en place.

Ce dispositif aura une durée de 5 ans. 150 délégués sont répartis dans toute la France.

Nièvre Habitat annonce la construction de 25 logements aux Barbiots (quartier Mouësse). Il s'agit d'habitat semi collectif et individuel.

Nièvre Habitat travaille des projets d'aménagements en lien avec le centre social et l'ASEM : création de jardins partagés, installation de mobilier urbain, sécurisation de la place devant le centre social Accords de Loire.

Les membres du conseil de quartier demandent que le service Sécurité, Hygiène, Salubrité de la ville soit présenté lors de la prochaine réunion ainsi que le centre social.